

Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert



Mode opératoire relatif à l'utilisation des voies pour l'exploitation des bois

ÉTAT DES LIEUX

État des lieux PRÉALABLE au chantier d'exploitation de bois

Commune de
représentée par(nom, prénom, fonction)

Suite à l'annonce du (date) du maître d'œuvre.....(donneur d'ordre)
représenté par(nom, prénom, fonction)

Pour les travaux situés
.....(nom du lieu dit, numéro de la parcelle, nom de chemins concernés)
prévus à partir du et dont la date prévisionnelle de fin est

N° tronçon ou partie	Revêtement <i>(rayer les mentions inutiles)</i>	Observations	Consignes particulières (de la commune ou de l'entreprise)
	G / E / TN (1)		
	G / E / TN		
	G / E / TN		
	G / E / TN		
	G / E / TN		

(1) G = goudronné ; E = empierré ; TN = terrain naturel

Le cas échéant, documents annexés (plans, photos, remarques particulières...) :

.....
.....

Fait à, le.....

Pour le donneur d'ordre,

Pour la commune,

Rappel des coordonnées (tel) des représentants :

- de la commune :

- du donneur d'ordre :

État des lieux POSTÉRIEUR au chantier d'exploitation de bois

RAPPEL – Donneur d'ordre, parcelles concernées :

N° tronçon ou partie	Observations	Consignes particulières (de la commune ou de l'entreprise)

En cas de dégâts, un accord sera recherché pour remettre la voirie en état. Les modalités de règlement du litige seront mentionnées sur l'état des lieux contradictoire.

Réception différée pour les motifs suivants :

Délai de remise en état des infrastructures :

Réception définitive du chantier prononcée le

Fait à, le.....

Pour le donneur d'ordre,

Pour la commune,

La réception du chantier sera prononcée s'il n'y a aucune réserve sur la dégradation des ouvrages, sur une nécessité de remise en état d'un tronçon ou sur le repli des installations ;

Les consignes peuvent émaner de la commune ou bien de l'entreprise sur la gestion du chemin après remise en état (fermeture temporaire, etc).